



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Mardi 23 novembre 2021

SEMAINE DE L'INDUSTRIE : LE GOUVERNEMENT ET L'UIMM SIGNENT UNE CONVENTION POUR RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DES CARRIÈRES INDUSTRIELLES

À l'occasion de la Semaine de l'industrie, **Jean-Michel BLANQUER**, ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, **Frédérique VIDAL**, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, et **Agnès PANNIER-RUNACHER**, ministre déléguée chargée de l'Industrie, ont signé aujourd'hui une convention avec **Eric TRAPPIER**, Président de l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (UIMM).

Cette convention permettra de **renforcer les liens existants entre le monde éducatif et le monde économique**, par l'amélioration et la promotion des formations technologiques et professionnelles initiales et continues, notamment par la voie de l'apprentissage. Elle s'articule autour de **cinq priorités** :

- Le soutien à la politique de réindustrialisation française à travers la mise en réseau et les coopérations internationales, nationales, régionales et territoriales, notamment via les Campus des métiers et des qualifications ;
- Le partage de données et d'analyse sur l'évolution des métiers, des compétences et des qualifications de la métallurgie ;
- L'attractivité de l'industrie et la promotion des métiers industriels auprès des jeunes ;
- Le développement de la formation en milieu professionnel et en apprentissage ;
- La lisibilité et la complémentarité des certifications professionnelles (diplômes, titres, certificats de qualification professionnelle).

Jean-Michel BLANQUER, ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, a déclaré : « Depuis le début du quinquennat, le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports a pour but de renforcer les liens entre la formation, l'emploi et l'économie en direction des métiers de l'industrie, en insistant particulièrement sur les enjeux d'orientation, comme l'information aux élèves dès la 4^{ème} ou encore en facilitant l'accueil de collégiens en stage. Ce lien entre l'École et les entreprises passe également par les enjeux de mixité ou encore d'inclusion qui restent une priorité pour notre ministère. Par ailleurs, de profondes transformations ont été entreprises pour rapprocher école et entreprise, à travers la transformation de la voie professionnelle, la création des Campus des métiers et des qualifications d'excellence, en particulier les campus appuyés sur les filières industrielles, ou encore la rénovation des diplômes permettant de promouvoir ces métiers, par la voie scolaire ou par l'apprentissage. »

Frédérique VIDAL, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, a déclaré : « Par le soutien des ETI pour un meilleur accès aux compétences, par la charte de valorisation de la voie technologique, et par le soutien au Campus des métiers et des qualifications, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a mis en œuvre des actions en partenariat avec les milieux économiques pour favoriser la relation emploi-formation. La convention avec l'UIMM s'inscrit parfaitement dans cette dynamique. Grâce à la Loi pour la Recherche, la hausse de 50% des conventions CIFRE et des crédits alloués aux Instituts Carnot d'ici 2027, le doublement des chaires industrielles et des labcoms financés par l'ANR d'ici 2025, la mise en place des Conventions industrielles

de mobilité des chercheurs en entreprises, les facilités accordées aux chercheurs créateurs de start-up, vont progressivement intensifier la circulation des talents et des idées et instiller une culture de l'innovation plus ambitieuse dans le monde industriel. »

Agnès PANNIER-RUNACHER, ministre déléguée chargée de l'Industrie, a déclaré : « Renforcer l'attractivité des métiers industriels auprès des jeunes est essentiel pour accompagner la politique de réindustrialisation que nous menons depuis le début du quinquennat. Je tiens à saluer les nombreuses initiatives menées main dans la main par les industriels et l'Etat depuis plusieurs années, à l'image de la Semaine de l'industrie ou du French Fab tour. La signature de cette convention avec l'UIMM prend acte de ces initiatives et permettra d'en amplifier la portée. Qu'il s'agisse des actions en faveur du développement des campus des métiers et qualifications, du travail pour une plus grande mixité des formations techniques et scientifiques, du renforcement du lien entre établissements, élèves ou parents d'élèves et industriels, toutes concourent au rapprochement entre le monde éducatif et le monde économique à tous les niveaux de formation et de diplômes, et à mieux faire connaître les métiers industriels qui offrent des opportunités uniques aux jeunes. »

Éric TRAPPIER, Président de l'UIMM, a déclaré : « Nous avons une conviction forte à l'UIMM : la formation des talents de demain est à la fois une responsabilité sociétale vis-à-vis de la jeunesse et une condition essentielle de la réussite de la reconquête industrielle. Cela nécessite avant tout de donner aux jeunes l'opportunité de se projeter dans l'univers de l'industrie ; c'est-à-dire de leur ouvrir, dans le cadre de leur parcours scolaire, les portes de nos usines ; de faire le lien entre connaissances scientifiques théoriques et leur application dans nos métiers ; de montrer le potentiel d'innovation que les jeunes peuvent apporter et développer. Je me réjouis de la signature officielle de ce partenariat, qui, en rapprochant monde de l'enseignement et monde de l'industrie, contribuera à faire naître des vocations et permettra de relever, ensemble, le défi des compétences. »

Contacts presse

Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports

Tél : 01 55 55 30 10

Mél : spresse@education.gouv.fr

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

01 55 55 82 00

presse-mesri@recherche.gouv.fr

Ministère délégué chargé de l'industrie

presse@industrie.gouv.fr

UIMM

06 62 70 09 43 - etienne.dubanchet@plead.fr

A propos de la Semaine de l'industrie : organisée du 22 au 28 novembre 2021, la 10e édition de la Semaine de l'industrie est placée sous le thème « Inventer un avenir durable ». Avec **3 200 événements** organisés partout en France pour promouvoir l'industrie et ses métiers, **675 000 participants** sont attendus cette année. A chaque édition, ce rendez-vous permet aux collégiens, lycéens, apprentis et demandeurs d'emploi de découvrir ce qu'est réellement l'industrie : un secteur d'avenir, dynamique, engagé dans les transitions numérique, écologique et énergétique, et qui recrute fortement : **plus de 70 000 offres d'emplois** sont actuellement à pourvoir dans l'industrie !